

Avis adopté

Séance plénière du 10 décembre 2025

*Satisfaire les besoins fondamentaux des enfants et garantir leurs droits,
dans tous les temps et espaces de leur vie quotidienne*

UNSA

Parler des temps de l'enfant, c'est parler des enfants, de leur bien-être, de leurs réussites, de leurs aspirations et cela doit être aussi l'occasion de réfléchir à leur hauteur, en faisant un pas de côté sur nos considérations d'adultes.

C'est ce qu'ont fait les 130 citoyennes et citoyens de la convention citoyenne qui a rendu son rapport à la fin du mois de novembre. C'est également ce qui, le plus souvent, a guidé cet avis. L'UNSA se retrouve dans l'état des lieux, les analyses et les préconisations portés par cet avis et en particulier sur l'impératif d'articuler les différents temps, espaces et activités des enfants, en tenant compte de leur évolution en termes d'âge et en les faisant participer à toutes les décisions qui les concernent.

L'apport de l'éducation populaire est fondamental pour tous les enfants, il faut pouvoir valoriser concrètement les professionnels qui interviennent auprès d'eux dans tous les temps, tant en termes de formation que de rémunération ou de statut.

Car c'est aussi cela que cet avis raconte, les enfants ne cloisonnent pas les temps, ils apprennent tout au long de leur journée, interagissent entre eux et avec les adultes qui doivent toutes et tous être formés et poursuivre le même but.

Sans reprendre l'ensemble des préconisations, il nous paraît important de s'arrêter sur la préconisation n°8.

Celle-ci affirme que le statu quo n'est plus tenable et ne correspond pas aux recommandations scientifiques pour favoriser les apprentissages et le bien-être de tous les élèves. Si la société civile organisée que nous représentons au CESE arrive à écrire cela, non sans discussions sur les finalités de cette organisation, si les 130 citoyennes et citoyens disent cela, alors il est important que les décideurs publics se saisissent de cette problématique en éludant aucune difficulté.

Et permettez-moi ici une incise. Nous sommes toujours l'un des pays de l'OCDE qui compte le moins de semaines de cours et les journées les plus longues, un pays dans lequel les inégalités entre les élèves pèsent fortement sur la réussite. Pour combattre ces inégalités de destin et donner à chaque enfant les mêmes droits, il faut poursuivre les réflexions et agir dès à présent selon l'esprit des préconisations issues de la convention citoyenne.

Vous l'avez compris nous avons voté cet avis.